

Procédure de demandes de subvention sur le bassin versant Erdre

Rappel : Il est impératif de demander les subventions et d'avoir reçu l'autorisation avant de signer un engagement ou toute commande.

Deux demandes de subvention sont à faire :

Demande 1 : Agence de l'Eau Loire-Bretagne

L'Agence de l'eau participe à hauteur du taux inscrit dans le contrat.

La demande est à adresser directement auprès de l'Agence de l'eau :

Agence de l'eau
Délégation Ouest Atlantique
1, rue Eugène Varlin
BP 40 521
44105 Nantes Cédex 4

Le dossier de demande d'engagement de la subvention doit contenir :

- Le formulaire AELB (http://www.eau-loire-bretagne.fr/aide_financiere)
- Une délibération du conseil municipal
- Un mémoire technique précisant :
 - ses motivations : (ex. réalisation d'un PDC dans le cadre du du contrat de Bv Erdre du Sage Estuaire de la Loire..)
 - la date prévue de réalisation
 - la demande de subvention à l'Agence de l'eau
 - le plan de financement
- Un devis estimatif; non signé
- Le cahier des charges dans le cadre d'une étude (ex.plan de désherbage communal) ou un projet au stade APS pour des travaux
- Une attestation de non récupération de la TVA si besoin est

Demande 2 : Conseil Régional

La Région participe à hauteur du taux inscrit dans le contrat.

La demande est à adresser à l'EDENN, chef de file du Contrat régional de bassin versant.

Syndicat Mixte EDENN
31-32 quai de Versailles
44000 Nantes

Le dossier de demande d'engagement de la subvention doit contenir :

- Le formulaire régional adapté à pré-remplir avec n° SIRET (ci-joints et bientôt en téléchargement) :
 - demande d'engagement avant démarrage action
 - demandes de paiement
- Une délibération du conseil municipal
- Un courrier de demande de dérogation pour lancer le projet avant validation en Commission Permanente (si nécessaire)
- Un mémoire technique précisant :

- ses motivations : (ex. réalisation d'un PDC dans le cadre du du contrat de Bv Erdre du Sage Estuaire de la Loire..)
- la date prévue de réalisation
- la demande de subvention auprès de la Région
- le plan de financement
- Un devis estimatif;
- Le cahier des charges dans le cadre d'une étude (ex.plan de désherbage communal) ou un projet au stade APS pour des travaux
- Une attestation de non récupération de la TVA si besoin est
- Extrait du CRBV (Fiche Action)

Récapitulatif des pièces à joindre pour les deux dossiers :

Pièces des dossiers de demande de subvention	AELB	Conseil Régional
Le formulaire AELB	✓	
Le formulaire régional à pré-remplir		✓
Une délibération du conseil municipal	✓	✓
Un mémoire technique	✓	✓
Un devis estimatif; non signé	✓	✓
Le cahier des charges dans le cadre d'une étude (ex.plan de désherbage communal) ou un projet au stade APS pour des travaux	✓	✓
Une attestation de non récupération de la TVA si besoin est	✓	✓
Un courrier de demande de dérogation pour lancer le projet avant validation en Commission Permanente		✓